

Programme 2024

Bourse Mérite Sportif

de la Fondation Optimiste Ste-Thérèse

OBJECTIF

La Fondation Optimiste Ste-Thérèse a pour mission d'aider la jeunesse de notre communauté, entre autres, en faisant la promotion de l'éducation chez les jeunes par l'octroi de bourses d'études afin de les motiver à maintenir leurs efforts pour compléter leurs études et devenir des citoyens actifs et engagés au sein de leur communauté et dans la société québécoise.

Ce programme de bourse Mérite Sportif vise à reconnaître, non seulement l'excellence, mais aussi les efforts et la persévérance des étudiants ayant maintenu un bon rendement académique tout en s'engageant socialement et bénévolement au sein de leur communauté par le biais de leurs implications aux divers milieux scolaires, communautaire, artistique et sportif.

BOURSE OFFERTE de 1000 \$

La bourse sera confirmée au récipiendaire vers le 15 mai et **remise officiellement le 3 juin 2024** à l'occasion d'un cocktail dinatoire organisé par la Fondation Optimiste Ste-Thérèse si la situation le permet.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

1. Être âgé de moins de 25 ans
2. Étudier à temps plein dans un programme d'études dispensé par un établissement d'enseignement public ou privé reconnu par le ministère de l'Éducation
3. Résider dans les limites de la ville de Sainte-Thérèse et/ou avoir adresse parentale dans la ville de Sainte-Thérèse ou fréquenter un établissement scolaire sur le territoire de la ville de Sainte-Thérèse.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury, composé d'administrateurs élus et/ou de représentants du Club Optimiste de Ste-Thérèse, est nommé par le Conseil d'administration de la Fondation Optimiste Ste-Thérèse pour évaluer chaque candidature selon les critères de sélection suivants :

- Dossier scolaire (performance académique, maintien et amélioration)
- Engagement parascolaire **ou** Engagement bénévole milieu social et communautaire

Programme 2024 Bourse Mérite Sportif de la Fondation Optimiste Ste-Thérèse

RÈGLEMENTS

Le choix du jury est sans appel.

Le jury se réserve le droit de ne pas distribuer toute la bourse ou d'en modifier la répartition si les exigences ne sont pas rencontrées dans les dossiers soumis à son attention.

Le récipiendaire d'une bourse accepte que leur nom et photo soient utilisés par la Fondation Optimiste Ste-Thérèse et/ou le Club Optimiste de Ste-Thérèse pour leur promotion auprès du grand public.

Les enfants et toutes personnes liées à la Fondation Optimiste Ste-Thérèse et/ou au Club Optimiste de Ste-Thérèse sont admissibles aux programmes de bourse Mérite Sportif.

PROCÉDURES ET PIÈCES À L'APPUI

Remplir et signer le formulaire d'inscription approprié.

Rédiger un texte (maximum 20 lignes) dans lequel vous exprimez les raisons pour lesquelles votre candidature devrait être retenue.

1. Annexer une lettre signée par une autorité sportive attestant de l'intérêt, de l'assiduité, de la constance et des efforts que vous consentez à votre réussite.

Ne présenter que les documents requis.

Le dossier de mise en candidature, incluant le formulaire dûment complété et toutes les pièces justificatives à l'appui, doivent être acheminés par courriel, par courrier ou en personne au plus tard le **26 avril 2024 à 15:00** à l'adresse suivante :

Fondation Optimiste Ste-Thérèse

Programme de bourses d'études
100 boul. Ducharme, suite 105
Sainte-Thérèse Québec, J7E 4R6

SI VOUS ENVOYEZ VOS DOCUMENTS PAR COURRIEL
Les documents doivent être en version PDF

Courriel

fondation.o.s.t@gmail.com